

Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville

LA VIE SCOLAIRE À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BREAKEYVILLE

La Société d'histoire Sainte Hélène-de Breakeyville profite de cette capsule pour vous présenter une partie importante de notre patrimoine soit la vie scolaire. Cette première partie couvre les étapes importantes jusqu'à 1909. Les étapes ultérieures feront l'objet d'une prochaine chronique.

Dès 1842, des écoles ont été mises en place par la municipalité de Saint-Jean-Chrysostôme et tout porte à croire que la concession Saint-Augustin (c'était le nom de Breakeyville à l'époque) possédait l'une des sept écoles de Saint-Jean-Chrysostôme.

En 1843, l'école de la concession Saint-Augustin porte le No. 4. L'institutrice, mademoiselle Honora Maguire, enseigne à 34 enfants. L'année d'enseignement se divise en douze périodes, chacune correspondant probablement à un mois. Son salaire est d'environ 40\$ par an.



École no 4 sur le lot 336 (avenue St-Augustin près de la rue Ste-Hélène)

Le nombre d'écoliers augmente graduellement, si bien qu'en 1883, l'école de l'arrondissement No. 4 n'est pas assez grande pour faire deux classes séparées, et il est évident qu'elle ne peut satisfaire aux besoins que requièrent la centaine d'enfants inscrits. C'est ainsi qu'une deuxième école devient nécessaire et est construite sur la terre de monsieur John Breakey après l'acceptation par les commissaires de la soumission de 275 \$ de monsieur Théophile Leclerc.

En 1889, suite à une autre augmentation de la clientèle scolaire, une nouvelle école est demandée pour combler les besoins du secteur No. 9. Pour régler cette problématique dans les plus brefs délais, un local est loué dans une maison du secteur appartenant à monsieur Louis Topping et on procède à l'engagement

d'une institutrice, dont le salaire ne doit pas dépasser 70\$ par année.

Avec l'érection de Breakeyville en corporation municipale en 1909, il devient alors nécessaire qu'une municipalité scolaire distincte soit formée. C'est ainsi que naît la Corporation scolaire St-Omer-de-Breakeyville .

Cette corporation scolaire contient trois arrondissements :

- L'arrondissement No 1, à partir de Saint-Jean-Chrysostôme jusqu'à la terre de Louis Roberge (aujourd'hui Place Bon Air) inclusivement;
- L'arrondissement No 2, comprenant la terre de Walter Rudd (à la hauteur de la rue Bégin), jusqu'à la terre de sieur Alexis Boutin (près de la rue Boutin) exclusivement;
- L'arrondissement No 3, comprenant la terre d'Alexis Boutin, jusqu'à Saint- Lambert.

Pour assurer l'enseignement dans cette nouvelle commission scolaire, trois institutrices sont engagées au salaire de 130 à 140 piastres y compris le lavage de leur classe respective. Il est bien entendu que le règlement pour ces institutrices est le même que celui qui prévalait à Saint-Jean-Chrysostôme.

Lors de cette même année 1909, on constate que les dépenses pour effectuer les réparations aux deux écoles actuelles seraient énormes. On convoque une assemblée spéciale le 19 décembre 1909 dans les locaux du presbytère avec comme but d'étudier l'opportunité de construire une seule école. Puisqu'il y a de l'intérêt général d'avoir une seule école, ce qui permettrait de donner un cours modèle, on y adopte la résolution stipulant qu'une seule école paroissiale soit construite suivant les dispositions du code scolaire.

À suivre lors d'une prochaine capsule

Texte : Robert Roy

Source : Sainte-Hélène-de-Breakeyville d'hier à aujourd'hui

MESSAGES IMPORTANTS

1. Ménage du printemps : la SHSHB veut vous aider

Vous désirez vous départir de vieux objets ou de vieilles photos, traces de la riche histoire de nos ancêtres, c'est avec bonheur que nous pourrions les ajouter à notre collection en les entreposant dans la voûte prévue à cet effet.

Vous pourrez ainsi faire profiter à tous les Breakeyvillois de cette richesse qui sera préservée pour les générations futures et vous (ou votre famille) serez identifié comme donateur.

2. Site Web

Veillez prendre note que la SHSHB possède maintenant son site Internet à l'adresse : www.histoirebreakeyville.com. Venez nous visiter.